À partir de quand une entreprise commune devient-elle une concentration ? (Document en Français)

x) document(s)

document(s) :
s://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/c5f3932e-01cd-4806-9cd1-8ec410f27894

ns générales

idj, Tarik
émoire : VOGEL LOUIS
iversité Panthéon-Assas - Master Droit européen des affaires

on : 01-01-2011

.es entreprises communes constituent aujourd'hui un élément essentiel de la stratégie commerciale des entreprises. Elles opèrent e
stades de la mise au point et de la commercialisation des produits et des services et leurs activités couvrent la plupart des secteurs
ommerciaux. Si les entreprises communes peuvent avoir des objectifs très différents, leur point commun est de permettre d'importan
é. Toutefois, la création d'entreprises communes présente également d'importants risques pour la concurrence. Pour faire face à ce
ypes de dispositions du droit français et européen de la concurrence sont susceptibles de s'appliquer : le contrôle des concentrations
ntentes. L'articulation entre ces deux dispositifs dépend de la nature du risque pour la concurrence. S'il y a un risque de modificatio
ructure concurrentielle du marché, alors c'est le régime des concentrations qui doit s'appliquer. En revanche, s'il y a un risque de
s sociétés mères, c'est le régime des ententes qui devra s'appliquer. Or, parce qu'elle se situe à l'intersection du contrôle des
s comportements, l'appréciation de l'impact sur la concurrence des entreprises communes est un exercice complexe, et par suite, il
icile de déterminer lequel de ces régimes doit s'appliquer.

es : Entreprise commune, Droit européen

ns techniques

tion
ment PDF

ns complémentaires

gine :
iv-pantheon-assas-ori-1092
urce : Ressource documentaire